

Cadeau aux députés : des cars pour la fête

Chaque élu pourra embarquer 50 invités environ

Le 3 décembre prochain, le parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles soufflera ses 45 bougies. Grande première : l'institution a décidé d'offrir un car à chaque député, qu'il remplira d'invités provenant de sa région. Un cadeau qui pourrait atteindre les 40.000 euros. Quand on est en mal de reconnaissance, on ne compte pas ? « Dépenses déplacées », « Gare aux copinages », entend-on déjà.

Où se situe le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et que fait-il ? Peu de gens le savent. « Ce n'est pas le parlement le plus connu de ce pays », avoue Philippe Courard (PS), président de cette assemblée située à Bruxelles, rue Royale, 72 et qui vote des décrets sur la culture, l'enseignement, le sport... et qui, pour le moment, remplit les autocars, en vue de son 45^e anniversaire. « Le président a peur qu'il n'y ait personne à la fête », s'indigne l'un des 94 députés qui refuse d'entrer dans ce jeu. « Franchement, le parlement a autre chose à faire que remplir des bus, surtout

en cette période d'austérité. Et puis, la manière me gêne. Les députés risquent d'inviter les copains du parti. Je ne vois vraiment pas pourquoi l'institution doit payer les cars. Quand une école visite le parlement, c'est l'école qui paie. »

13.500 € POUR 22 CARS

Ce jeudi, veille de clôture des inscriptions, 22 élus se sont montrés intéressés par la formule.

Combien ce cadeau va-t-il coûter ? Personne n'a pu nous donner la facture finale. Philippe Courard indique qu'on a fixé des limites. « Chaque député a droit à un maximum de 500 euros par car + 0,50 euro du kilomètre. Cela correspond à un car de luxe moyen. Si le député dépasse ce maximum, il

« Le président a peur qu'il n'y ait personne à la fête ! »

devra le mettre de sa poche. »

Sur les 94 députés, 75 sont non-

bruxellois et donc susceptibles de faire venir un car dans la capitale. Selon nos calculs, ce cadeau pourrait donc coûter la bagatelle de 40.000 euros au trésor public (francophone). Si le cadeau n'est finalement accepté que par 22 députés, cela limitera la dépense à 13.500 euros environ.

« JE CIBLERAI LES INVITÉS »

« Je trouve l'initiative originale », soutient le député Patrick Lecerf (opposition MR), l'un des premiers à réserver un car qui partira de sa commune de Hamoir (province de Liège) et qui, vu les 117 km qui la séparent de Bruxelles, pourrait ainsi recevoir un cadeau d'une valeur de 617 euros. « Notre parlement a une image beaucoup trop bruxelloise et on sent une tension régionaliste. Ces cars qui amèneront des non-Bruxellois à la fête, ce sera très positif. » Comment choisira-t-il ses invités ? « Je ciblerai les gens vraiment intéressés. Non pour soigner mon électorat et mes amis. Eux, votent déjà pour moi et n'ont pas besoin de venir à Bruxelles pour me voir ! » ●

F. DE H. ET D.SCA.

Le président Philippe Courard (PS) se défend

« Le but n'est pas d'amener ses supporters ! »

« Pour ce 45^e anniversaire, nous voulons une grande fête populaire et démocratique, plutôt qu'un grand repas au champagne avec ministres, députés, fonctionnaires et discours », explique Philippe Courard (PS), président de ce parlement FWB. « Notre assemblée n'est pas la plus connue de ce pays. Elle vit un peu dans l'ombre du parlement fédéral également situé à Bruxelles et on sent qu'il y a une certaine confusion dans l'opinion publique. Toute une série d'animations gratuites seront organisées à

l'intérieur du parlement : pièce de théâtre, projection de films, matches d'improvisation, grimages, exposition d'œuvres d'art... Les députés et groupes politiques feront visiter le parlement et expliqueront leur travail. On veut vraiment rapprocher les citoyens de leur institution. L'idée des cars gratuits a été approuvée par le Bureau. On utilise nos députés comme relais. Grâce à eux, on va pouvoir faire venir des personnes venant de tous les arrondissements. Je n'avais pas envie d'une fête bruxello-bruxelloise et je ne voulais

pas que la distance représente un obstacle pour ceux qui habitent loin. » Mais comment être sûr que le député n'embarquera pas que sa famille dans le car ? « Le but n'est pas d'amener ses supporters ! », répond M. Courard, dont le car partira de Marche. « Tout cela va être précisé aux députés. Ils devront faire une large pub et partir du principe : les 50 premiers inscrits ont une place. » Précisons que la fête sera aussi ouverte à ceux qui viennent par leurs propres moyens. ●

F. DE H.